



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## Perspectives

### Et si les céréaliers s'unissaient au plan européen?

La formidable détermination des producteurs de lait européens marque durablement les esprits de l'ensemble de la paysannerie européenne. Jamais un mouvement d'une telle ampleur n'a déferlé sur l'Europe. Il est une réponse à l'échelle de la catastrophe que vivent chaque jour les producteurs de lait européens. Cela porte ses fruits. Jamais le débat politico-économique sur l'avenir de la filière laitière n'a été aussi virulent en Suisse ou à Bruxelles. Jamais les tenants du libéralisme des marchés agricoles n'ont été remis en question autant qu'aujourd'hui! Ce combat des producteurs européens pour un prix correct et juste a également bousculé certaines organisations agricoles majoritaires et léthargiques, bien plus proches des petits fours bruxellois que des préoccupations des producteurs... Pour certaines le réveil fût brutal et c'est tant mieux.

Ce combat avant-gardiste pour une dignité paysanne retrouvée se propage dans d'autres filières. Dans l'éditorial du journal de L'organisation des producteurs de grains (OPG) de décembre 2009, le Président Nicolas Jaquet, invite ses milliers de membres à réfléchir à la création d'une fédération européenne. Il demande aux producteurs de faire le point sur les instruments dont ils disposent pour faire remonter les prix. Pour lui «la grève du lait a ouvert deux voies. Premièrement, il est possible de réaliser des gros mouvements sociaux au niveau des 27 pays de l'Union européenne. Deuxièmement, rien ne nous oblige de travailler pour ne rien gagner! De plus, comme la Commission européenne et les lobbies inféodés aux exportateurs de céréales refusent toute régulation du marché, il est de notre devoir, à nous producteurs, d'autoréguler nos productions».

Par de simples observations du marché, l'OPG a réalisé qu'une mauvaise récolte



*Campagne genevoise, les céréales y ont une bonne place.*

*Photo: Natacha Porcher*

au plan européen, comme en 2007, a suffi à faire doubler les prix.

Partant de ce constat, l'OPG propose dès lors comme solution de dernier recours, le gel volontaire de 30% des terres arables européennes. Cette idée germe depuis longtemps aussi à Uniterre, mais jamais nous ne l'avions imaginée à ce niveau! Depuis bien longtemps nous soutenons que la jachère est un magnifique instrument commercial, mis à disposition par l'Etat, pour gérer les marchés sans pour autant perdre de l'argent!

Pour la réalisation de l'action, l'OPG propose de reprendre l'idée d'EMB, à savoir des engagements honorifiques, signés par les producteurs, qui stipuleraient le suivi du mouvement s'il se déclençait.

A Uniterre comme à l'OPG, nous sommes conscients que c'est de l'intérieur de nos

propres rangs et de nos propres organisations que les critiques les plus virulentes vont sortir. L'expérience du lait nous le montre tous les jours. Néanmoins, nous pensons qu'un tel projet est très intéressant et mérite toute l'attention de la commission céréales d'Uniterre. Ces propositions viennent d'une organisation de céréaliers indépendants, motivée à parler en premier lieu de rapport de force sur les marchés, de prix, de qualité, bien avant la quantité. Cela ne peut qu'être intéressant.

Afin de discuter plus assidument du potentiel de cette proposition et des aspects liés à la constitution même du mouvement européen, l'OPG a invité Uniterre à participer à une rencontre. Afin de suivre ce nouveau dossier, nous vous encourageons à rejoindre la commission grandes cultures et viande d'Uniterre.



#### Parlement

Eclairage

Page 2



#### Du jatropha...

... pour nos voitures

Page 6



#### Semences

Séminaire à Graz

Page 7



#### Langue bleue

Délai à respecter

Page 8

POLITIQUE AGRICOLE

# Le Parlement suisse en faveur de la souveraineté alimentaire

La Suisse doit s'engager pour que l'on atteigne la souveraineté alimentaire, objectif énoncé par des mouvements sociaux et paysans et défini comme étant le droit des populations et des Etats de définir démocratiquement leurs propres politiques agricoles et alimentaires.

Tel est l'énoncé de la motion déposée par le député zougé vert Josef Lang et acceptée le 3 novembre 2009 par le Conseil National à une très courte majorité. Pourtant le Conseil fédéral avait prôné le rejet de cette motion. Dans sa réponse du 20 août 2008, ce dernier expliquait sa position dont quelques extraits en citation:

«Selon ce concept (réf. : la souveraineté alimentaire), l'auto-provisionnement, de même que le commerce local et régional, doivent avoir priorité sur les exportations et le commerce mondial. De nombreux partisans de la souveraineté alimentaire rejettent fondamentalement la libéralisation des marchés agricoles. Le Conseil fédéral a des réserves face à une attitude aussi radicale.

Le Conseil fédéral peut en revanche approuver sur le fond le concept de la souveraineté alimentaire dans la mesure où il permet aux Etats de développer des politiques agricoles et de sécurité alimentaire répondant à leurs particularités, sans enfreindre aux obligations imposées par les accords internationaux».

«... Elle comporte donc le risque de servir de prétexte à des restrictions des échanges commerciaux et à un verrouillage du marché entraînant des distorsions de la concurrence. Le Conseil fédéral rejette par principe cette interprétation de la souveraineté alimentaire. Il soutient néanmoins la demande de réduction modérée de la protection à la frontière pour les produits qui contribuent notablement à la sécurité alimentaire (lesdits «produits spéciaux»), telle que l'ont formulée les pays en développement dans le cadre des négociations relatives au cycle de Doha».

«Le commerce international, qui inclut le marché des denrées alimentaires, contribue de façon déterminante à la prospérité d'un pays. Des frontières ouvertes contribuent de manière générale aussi à garantir la sécurité de l'approvisionnement. La Suisse dépend ainsi largement de l'importation de moyens de production, en particulier de carburants et d'aliments pour animaux riches en protéines.

La politique agricole suisse est axée sur une agriculture durable, orientée vers le marché et fondée sur des exploitations paysannes... De l'avis du Conseil fédéral, la souveraineté alimentaire

est garantie par la politique actuelle de la Suisse en matière d'agriculture, de commerce et d'approvisionnement».

Sans rentrer dans une analyse de ce texte, il faut quand même en relever quelques points importants. Il est symptomatique que le Conseil Fédéral essaie systématiquement de faire un amalgame entre une soumission des importations à certaines règles commerciales éthiques et de bon sens et un verrouillage total de ce commerce. De même que le refus de dissocier le commerce général du commerce de denrées alimentaires illustre une mauvaise foi patente. Un autre point redondant est l'autosatisfaction aveugle par rapport à la politique agricole, qui rappelons-le fait disparaître 6 exploitations agricoles par jour, induit une rémunération moyenne du travail agricole largement en dessous des autres secteurs économiques tout en réduisant autant les surfaces d'assolement que le taux d'auto-provisionnement du pays.

## Les arguments de la motion

C'est fort de ce constat que l'auteur de la motion et les parlementaires demandent donc un changement de la politique agricole:

«L'une des conclusions à laquelle sont parvenus les 400 scientifiques et experts mandatés par l'ONU et la Banque mondiale après un processus d'analyse et de discussion qui aura duré cinq ans, est la suivante: la faim et la pauvreté ne peuvent être combattues à long terme qu'aux niveaux local et régional. Les augmentations de rendement que peuvent obtenir les petits paysans surpassent de beaucoup les possibilités offertes par l'agriculture industrielle. Ce sont elles et elles seules qui pourront contribuer à améliorer la sécurité alimentaire sur place. Les seuls gains de productivité ont souvent débouché sur un exode rural, et les rendements ont été complètement exploités et exportés par des investisseurs disposant de capitaux importants.

Une politique agricole qui fait passer l'auto-provisionnement régional en denrées alimentaires produites dans le respect de l'environnement et des animaux avant l'acquisition de devises pour l'agrobusiness et les bureaucraties étatiques, ne peut être menée que dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Souveraineté ne signifie toutefois pas autarcie, mais simplement que la politique agricole, en particulier la production et la distribution de denrées alimentaires de base, est placée au-dessus des lois du marché mondial, des intérêts spécifiques des multinationales de l'agroalimentaire et de l'Organisation mondiale du com-

merce, qui est très influencée par ces dernières. Elle signifie aussi que les denrées alimentaires sont trop vitales pour être traitées comme de simples marchandises.

Le principe de la souveraineté alimentaire, qui a été énoncé par des mouvements à caractère social, notamment par des organisations paysannes, dépend étroitement d'une stratégie de qualité. Seule une production de denrées alimentaires respectueuse de l'environnement et des animaux est compatible avec le développement durable. Et seul un mode de production social et écologique peut enrayer l'exode rural. Lui seul peut permettre aux personnes concernées de rester des producteurs de denrées alimentaires et d'accroître leurs rendements».

## Les partis politiques suisses face à l'OMC et aux accords de libre-échange avec l'UE

L'analyse de trois des votes du Conseil National qui ont eu lieu le 3 décembre sous la coupole fédérale est riche d'enseignements sur l'évolution des opinions des représentants des différents courants politiques. Il nous donne également des pistes de travail pour la poursuite de nos activités syndicales. Les trois objets sont d'abord la motion Lang (Verts) «Souveraineté alimentaire et denrées alimentaires de base», la motion Stamm (UDC) «Exclure l'agriculture des négociations de l'OMC en cours» ainsi que la motion du groupe UDC «Interrompre immédiatement les négociations visant à instituer un accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine agroalimentaire».

La premier objet «la souveraineté alimentaire» a été adopté par 95 avis favorables contre 94 avis négatifs et 6 abstentions, hormis la fraction Verte qui a voté en bloc, rejointe par 47 sur 57 députés UDC, le oui a pu l'emporter grâce à la «sensibilité agricole» de 7 parlementaires des rangs du PDC/PLR, tous romands. De même 13 socialistes en majeure partie romands ont su faire pencher la balance. Les Présidents du PS, du PDC ainsi qu'un certain M. Zemp (PDC), président de l'IPLait ont voté contre...

Le deuxième objet «sortir l'agriculture de l'OMC» a été refusé par 94 contre 88 voix. Si les seuls voix romandes avaient été comptabilisées, l'agriculture aurait été soustraite à l'OMC (23/20), l'abstention d'un certain nombre de socialistes et démocrates-chrétiens romands avec le vote en bloc favo-

rable de l'UDC et des Verts (à part un vert fribourgeois) ainsi que l'appui de quelques parlementaires à sensibilité agricole du camps PLR/PDC et d'un socialiste, en majorité romands, ont permis ce résultat serré. A noter que les socialistes et la droite bourgeoise se retrouvent pour défendre cet outil de promotion du libre-échange (!). Ce qui devrait nous étonner de la part des Socialistes, attachés à une certaine idée de justice sociale et proche des milieux syndicaux...

Le troisième objet enfin «l'interruption immédiate des négociations autour de l'accord de libre-échange agricole avec l'UE» a été plus nettement rejeté par 78 voix contre 105. Seule la fraction de l'UDC ainsi que 14 sur 22 Verts, et 7 députés PLR/PDC (sur 62) ont voté en faveur (dont 5 suisses alémaniques). Plus généralement, le résultat est nettement plus serré chez les conseillers romands avec 19 oui contre 23 non et avec 8 abstentions alors que chez les suisses alémaniques le résultat est de 59 oui contre 82 non avec 4 abstentions. A noter que 3 Verts romands s'abstiennent et que 3 Verts alémaniques votent contre.

En conclusion, il apparaît très clairement que les conseillers romands sont dans l'ensemble plus sensibles à la défense et au maintien d'une agriculture en Suisse. Les mobilisations des paysans romands et le travail de longue haleine d'Uniterre en sont très certainement une raison importante. Il reste cependant plusieurs gros chantiers à attaquer. Il s'agit d'une part de renforcer la sensibilité à la cause agricole dans les rangs de la droite «économique», libéraux-radicaux et démocrates-chrétiens et dans le parti socialiste qui se range dans le camp libéral, probablement en grande partie par le jeu de l'opposition politicienne. Car dans le fond, le dumping social en Suisse et au niveau international induit par la libéralisation agricole devrait également le préoccuper. Pour les partis bourgeois la perte d'emplois, d'indépendance et le coup porté au secteur primaire, créateur de richesse économique devrait plus amplement peser en faveur de l'agriculture paysanne. De toute évidence, le travail de sensibilisation à l'enjeu de la politique alimentaire et agricole doit être étendu en dehors des cercles des Verts et de l'UDC, notamment en Suisse alémanique.

Rudi Berli

Le détail nominatif des résultats peut être consulté sur le lien : [http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/n/4812/314839/d\\_n\\_4812\\_314839\\_315121.htm](http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/n/4812/314839/d_n_4812_314839_315121.htm)

POINT DE VUE

## Des terres et des hommes (2)

**Bien sûr, pour mettre en œuvre le concept de la souveraineté alimentaire, il faut des terres, c'est l'évidence. C'est même primordial. Mais que seraient les terres sans des êtres humains pour les mettre en valeur? Des hommes et des femmes, des paysannes et des paysans. C'est tout aussi capital.**

A l'opposé de ce qu'implique la souveraineté alimentaire se trouvent les principes chers aux économistes anglo-saxons tels que David Ricardo, selon qui tout produit dont le coût (de production) est le moindre, doit pouvoir accéder librement à tous les marchés, où qu'ils soient et sans nulle entrave. Autrement dit, l'application du principe dit de l'«avantage comparatif», appelé aussi «division internationale du travail». Mais ce qui, à la limite, peut s'appliquer à un produit industriel tel que la fabrication de téléviseurs, par exemple, n'est nullement approprié aux produits agricoles pour d'évidentes raisons. N'en citons qu'une seule: la terre. Peut-elle être délocalisée? Non, bien sûr. Elle porte l'héritage de son lieu d'implantation, sa qualité intrinsèque, le climat, la topographie, la configuration, bref son environnement naturel. Cette réalité s'oppose fondamentalement aux règles du libre échange si cher aux économistes. Il s'avère par conséquent évident que le principe de la souveraineté alimentaire exige une certaine protection à la frontière, faute de quoi elle ne peut pas déployer ses effets.

Mais depuis la chute du Mur de Berlin, le néo-libéralisme est devenu la doctrine dominante et le libre échange l'un de ses postulats principaux. Et, hélas, la toute récente crise financière - débouchant sur une crise économique

tout court - ne semble pas avoir rendu la raison aux dirigeants de ce monde. Pour faire aboutir le concept de la souveraineté alimentaire auquel nous croyons, il faudra donc une volonté politique très forte. Une volonté qui doit être globale, portée par tous les citoyens, paysans et consommateurs en tête. Il faut se battre pour cela. Mais cette bataille sera d'autant plus ardue dans notre pays que le Département fédéral de l'économie publique est actuellement entre les mains d'une parfaite adepte du néo-libéralisme, soutenue qu'elle est en cela par économistes. L'agriculture est donc censée s'adapter à la nouvelle donne. Elle doit devenir plus «compétitive», en agrandissant les exploitations, donc en laissant mourir les «trop petits», les «hors norme». Il est vrai que le pouvoir public a tous les outils en main pour orienter, punir, diriger... Les marchés se libérant, les prix et les revenus chutent? Pas de problème: on compense par des paiements directs! Mais malheur aux désobéissants, à ceux qui refusent les règles du jeu! Ils seront punis et privés de soutien... La carotte et le bâton, c'est simple et efficace.

Oui, c'est simple et efficace, sauf que les campagnes se vident et que les restants, devenus plus grands, travaillent plus... pour gagner moins! Selon le Rapport agricole 2009 de l'OFAG,

le nombre d'exploitations agricoles a passé de 92'815 en 1990, à 60'894 en 2008, ce qui correspond à une diminution moyenne de 1'773 par an. Cela signifie près de cinq fermes qui ont fermé boutique chaque jour. Quant au nombre de personnes occupées dans l'agriculture, la statistique est tout aussi éloquente: pour la même période de référence, la diminution du nombre de personnes employées à plein temps dans l'agriculture a été de 52'015 unités, soit environ 8'500 par an. Cela qui correspond à une perte d'emplois de plus de 40%. Que sont-elles devenues toutes ces personnes? Est-ce que le marché du travail les a absorbées sans problème? La statistique ne le dit pas, bien sûr. Quelle est la part de ceux désignés pudiquement sous «départs naturels», les décédés, les retraités? Mais combien sont-ils à avoir dû quitter la campagne faute de moyens d'existence suffisants? Et ce que personne ne relève non plus, c'est le vide social laissé par eux dans les campagnes, le voisin qui tout à coup n'est plus là, avec qui on faisait parfois un brin de causette au bout d'un champ. Sans parler de progression de l'aire forestière, et des terrains en friche susceptibles d'attiser la gourmandise des promoteurs immobiliers. N'est-ce là que du sentimentalisme?

Quant au gâteau du revenu qui, selon les «officiels», se partage dorénavant

entre moins d'exploitations, les chiffres publiés par l'OFAG démontrent que pour l'ensemble des exploitations (le quartile 1990/92 étant comparé à celui de 2006/08), le revenu total par unité a certes augmenté de 4.8 %, mais uniquement grâce au revenu extra-agricole, dont la croissance a été de 44,5%! Le revenu agricole, quant à lui, a diminué de 5,4% durant cette même période de référence... Mais arrêtons là cette fastidieuse statistique. Elle est pourtant nécessaire car elle met en évidence le fait que l'agriculteur, pour survivre, est de plus en plus dépendant d'un gain obtenu hors de son premier métier acquis. Est-ce un bien, est-ce un mal? Dans certaines situations, et notamment en région de montagne, il n'existe souvent pas d'autres solutions. Le fait est, cependant, que l'exercice d'un deuxième emploi mène presque inévitablement au surmenage, en raison d'incompatibilités horaires, voire mentales. Cela ne doit en tout les cas pas devenir un modèle.

Ce qui est certain, cependant, c'est que si nous voulons rester aussi souverains que possible en matière d'alimentation, nous devons préserver à tout prix non seulement les terres mais aussi les hommes de la terre et leur savoir-faire.

Willy Streckeis

## Solidarité avec Haïti

Par cette missive, nous adressons nos condoléances les plus sincères et notre solidarité au peuple haïtien qui a été surpris par un séisme dévastateur. En effet, le tremblement de terre a causé des centaines de milliers de victimes, morts, blessés et disparus.

Nous souhaitons partager notre douleur face à une telle catastrophe et transmettre toute notre affection solidaire aux haïtiens et, en particulier, à nos camarades de La Via Campesina d'Haïti. Nous espérons qu'ils pourront rapidement se remettre de cette situation difficile. L'histoire nous a appris, non en vain, que ce peuple a toujours fait preuve de force et de détermination. Ce fut le premier de toute l'Amérique à abolir l'esclavage de façon autonome et durable.

Il nous faut également souligner et dénoncer que les effets de toute catastrophe naturelle sont toujours plus aigus dans un contexte de pauvreté, de vulnérabilité et d'exclusion. Nous sommes conscients que ces forces de la nature ne sont ni contrôlables ni

prévisibles et qu'elles ne relèvent pas de la responsabilité de la communauté internationale. Pour autant, la question demeure: Comment est-il possible que ladite communauté internationale continue à permettre un monde fondé sur une telle injustice et iniquité, celle-là même qui multiplie les effets destructeurs et le nombre de victimes lors d'un tremblement de terre comme celui que vient de connaître Haïti?

Selon un responsable du Mouvement Paysan de Papaye (MPP), les bureaux de son organisation ainsi que ceux du Mouvement Peyizan Nasyon Kongre Papay (MPNKP), les deux organisations membres de La Via Campesina, ont été complètement détruits. De nombreux membres de La Via Campesina ont perdu leurs maisons et leurs biens ainsi que des membres de leurs familles. Ils ont également appris que des étudiants membres du MPP ont été tués dans l'effondrement de l'université. De nombreux habitants quittent Port-au-Prince depuis le tremblement de terre pour fuir vers la campagne. Le MPP

tente d'aider les habitants à rejoindre le Plateau central et a ouvert son centre de formation à l'accueil des victimes du séisme. Un appel aux dons a été fait pour l'urgence (médicaments, transports, eau et aliments) et pour le plus long terme. La Via Campesina lance un appel à la solidarité internationale envers le peuple d'Haïti dans l'intention de faire parvenir toute l'aide financière recueillie par le truchement des organisations de paysans haïtiennes membres du mouvement paysan international.

Pour soutenir à plus long terme la remise en route des projets de La Via Campesina Haïti, nous proposons de verser vos montants de solidarité sur le compte d'Uniterre avec la mention «solidarité Haïti». L'ensemble des dons récoltés à travers la planète par les organisations paysannes membres de La Via Campesina serviront à soutenir nos collègues sur place.

CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Domdidier / mention solidarité Haïti

La Via Campesina, Uniterre

**Soirée publique  
Uniterre Jura**

**L'agroindustrie menace-t-elle la paysannerie et la santé?**

**jeudi 11 février 2010 à 20h**

**Restaurant de la Charrue, Delémont (rte de Courroux)**

**Projection du film de la TSR  
«H1N1 pourquoi c'est tombé sur les Mexicains?»  
TSR, 2009**

**Table ronde avec:**

**Isabelle Moncada, TSR  
Bernard Beuret, (à confirmer)  
Josiane Depp, Frc Jura  
Pierluigi Fedele, secr. Unia  
Paul Sautubin, Uniterre Jura**

## Pringy, suite du dossier

**Suite à l'action d'Uniterre de mai 2009, une procédure a été lancée contre plusieurs membres d'Uniterre pour suspicion de «contrainte et séquestration». Le Juge a pour finir condamné le Président d'Uniterre, début décembre 2009, à 80 heures de travail d'intérêt général avec 2 ans de sursis.**

Au début janvier 2010, et suite à une discussion au comité directeur d'Uniterre de décembre, Pierre-André Tombez a fait recours à la chambre pénale contre le jugement cité plus haut.

Suite à ce recours, le Juge a répondu que le dossier ne serait pas transmis de suite au Juge de police et d'arrondissement de la Gruyère car le Ministère public a également formé un recours (le lendemain de celui du Président d'Uniterre) contre les non-lieux prononcés le 3 décembre à l'encontre trois producteurs fribourgeois ainsi que le classement contre inconnu.

La chambre pénale est donc en possession de deux recours.

En conséquence, le dossier est transmis à la chambre pénale du Tribunal cantonal.

La Chambre pénale va devoir maintenant décider si le recours du Ministère public est admis ou non.

Soit elle refuse le recours et confirme

ainsi les non-lieux. Dans ce cas là, seul le Président d'Uniterre poursuivra son chemin et se retrouvera devant le Tribunal de Police.

Soit elle accepte le recours du Ministère public et les 4 intéressés se retrouveront alors devant le Tribunal de police. Dans ce cas, les audiences seront publiques et c'est à ce moment là qu'il sera possible de débattre du fond du dossier.

Une avocate a été choisie pour défendre et représenter les producteurs impliqués dans le processus car nous estimons qu'il n'y a eu ni contrainte ni séquestration lors de cette action syndicale. L'avocate argumentera en ce sens.

Nous tiendrons nos membres informés de la suite des événements et le cas échéant, nous appellerons à des mobilisations.

Uniterre



Un panneau des producteurs de lait belges lors des mobilisations d'automne 2009.

## Importation de fruits et légumes

**Depuis maintenant trois ans, plusieurs Parlements cantonaux ont déposé des initiatives cantonales adressées au Conseil fédéral demandant une réglementation des fruits et légumes qui ne respectent pas nos normes sociales ou environnementales. A l'heure où, dix ans après El Ejido, c'est la Calabre et le village de Rosarno qui font la Une des médias, montrant les conditions d'esclavage dans lesquelles vivent les ouvriers agricoles, les commissions de l'économie et des redevances vont traiter ces différentes initiatives.**

Lundi 25 janvier 2010, la Commission de l'Economie et des redevances traitera de cinq initiatives cantonales (JU, GE, VD, NE, FR) demandant de ne plus importer de denrées alimentaires, en particulier de fruits et légumes, produites dans des conditions sociales et écologiques inadmissibles.

Dans plusieurs pays européens, en particulier dans le Sud de l'Espagne, à Almeria, El Ejido, Huelva, les producteurs de fruits et légumes pratiquent la culture intensive sous serre, en exploitant une main-d'oeuvre agricole en statut précaire, qui loge dans des logements de fortune, sous tentes, dans des campings cars ou des abris dans les serres. Ces personnes travaillent pour des salaires de misère pouvant descendre jusqu'à 2 euros/heure, charges sociales incluses. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a confirmé les abus dans le domaine de l'emploi irrégulier dans l'agriculture européenne, notamment dans le rapport 2006 de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des affaires locales et régionales, dans laquelle M. John Dupraz est le rapporteur, ainsi que dans l'avis 2007 de la commission des migrations des réfugiés et de la population.

De plus, certaines denrées agricoles sont produites dans des conditions catastrophiques pour l'environnement, notamment pour ce qui concerne l'em-

ploi d'engrais et de pesticides ainsi que l'irrigation. Ces critères de production sont bien éloignés de ceux utilisés en Suisse et qui respectent les principes de la durabilité.



La région d'Almeria, une mer de serres.

Nous vous demandons de soutenir ces initiatives cantonales pour les raisons suivantes:

- L'importation de denrées alimentaires produites dans des conditions sociales et écologique inadmissibles constitue

une concurrence déloyale pour les exploitations suisses qui respectent des standards de production élevés.

- Elle met en danger le maintien d'une agriculture de proximité, en particulier

- Les consommateurs ne peuvent pas identifier ces produits à l'étalage. Interdire leur importation apporterait une solution pour faciliter le choix des consommateurs.

- Avec l'ouverture des marchés, il est important de garantir l'équité des conditions de production. Les entreprises agro-alimentaires doivent pouvoir affronter la concurrence internationale en luttant à armes égales.

- Interdire l'importation de tels produits va dans le sens d'une stratégie de qualité pour la production agro-alimentaire suisse proposée par Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard et plebiscitée par de nombreuses organisations, notamment par les représentants des milieux agricoles et des consommateurs.

- Ces initiatives sont un complément indispensable à la Motion Germanier qui vise à promouvoir la consommation de produits agricoles de proximité et qui a été acceptée par une très large majorité des membres du Conseil national.

*Cette lettre, rédigée par Adèle Thorens, conseillère nationale vaudoise des Verts, a été signée par plusieurs organisations paysannes dont Prométerre et Uniterre. Elle a été adressée aux Parlementaires des deux commissions concernées.*

pour les secteurs de production intensifs en main-d'oeuvre tels que les cultures maraîchères et arboricoles. Ces produits exercent une pression sur les prix des produits indigènes et fragilisent de nombreuses exploitations.

OUVERTURE DES MARCHÉS

# Cassis de Dijon: l'arnaque prévue pointe son nez...

Nous vous l'avions déjà annoncé l'automne dernier dans nos colonnes. Le référendum sur le Cassis de Dijon a échoué à quelque 2'000 signatures près. Nous l'avions regretté car une votation aurait permis de débattre plus largement et de décortiquer un dossier pour le moins complexe laissant une large place aux interprétations. Aujourd'hui, alors que l'ordonnance d'application sur le Cassis de Dijon a été publiée à la fin de l'automne, les loups sortent du bois !

## Le Parlement ignoré ?

Cette ordonnance va plus loin que ce que le Parlement avait souhaité lors du vote de la loi en juin 2009. Cela rappelle d'autres cas similaires où le Département de l'Economie est passé outre les vœux ou les réserves émis par le législateur. Quelle belle démonstration de démocratie. Et de regretter ici que de grandes organisations telle que l'Union Suisse des Paysans ait renoncé à s'associer au référendum en raison des décisions parlementaires de juin... dont le Département se moque allègrement.

## Miroir aux alouettes

Un des arguments en faveur du Cassis de Dijon, notamment largement cité par les organisations de consommateurs, était celui d'une baisse conséquente des prix aux consommateurs. Argument qui porte, surtout en période de crise. Le secrétaire général de la FRC, M. Mathieu Fleury s'était d'ailleurs félicité

de l'échec du référendum. Or voici que les grands distributeurs annoncent déjà qu'en raison de coûts administratifs plus élevés, les baisses de prix tant souhaitées n'auront peut-être pas lieu... Mathieu Fleury, dans Le Temps du 12 janvier 2010, répondait: «On nous avait promis des économies substantielles, mais aujourd'hui le Seco est plus prudent. Nous avons donc un espoir mesuré dans ces mesures comme dans l'ouverture des importations parallèles».

## Sur la «bonne foi»

Lors de la campagne de signatures, nous avons émis de très forts doutes quant à la capacité de nos autorités de surveillance à vérifier dans un court laps de temps (2 mois) les demandes d'autorisation d'importer des denrées alimentaires provenant de 27 pays différents en contrôlant la conformité avec la législation européenne harmonisée et les législations nationales. Elles ont

trouvé la parade: a priori, il suffit que l'importateur fasse une simple déclaration affirmant que le produit qu'il désire faire entrer en Suisse est conforme avec les prescriptions techniques d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'EEE. Voilà qui laisse une porte largement ouverte aux abus.

Il est à regretter une fois de plus que le débat démocratique n'ait pas pu avoir lieu. Ce dossier éminemment technique a été difficile à communiquer pendant la courte période référendaire estivale de trois mois. Aujourd'hui, il semble que le Département de l'Economie a une fois de plus décidé de n'en faire qu'à sa tête... à moins que les critiques émises en fin 2009 par celles et ceux qui ont été consultés, notamment les Parlementaires, ramènent enfin le Département à la raison.

Valentina Hemmeler Maïga

## Marche de Pâques pour la paix:

5 avril 2010 à Berne

La marche de Pâques a choisi la souveraineté alimentaire comme concept de politique de paix. Les organisations suivantes sont impliquées: CENAC Lausanne, OeME Bern, cfd Christlicher Friedensdienst, GSsA, Dekade zur Überwindung von Gewalt Refbejuso, Swissaid, Brot für alle, Kirche im Dialog Bern, Missionskonferenz, Service Civil International, Menoniten, Evang.-methodistische Kirche Bern, Theologische Bewegung für Solidarität und Befreiung, Arbeitsgruppe Friedensförderung EFS-SKF et peut-être Uniterre.

## Souveraineté alimentaire et coopération au développement

La commission internationale d'Uniterre va mandater une étude sur les liens, les synergies et éventuels frictions entre souveraineté alimentaire, mouvements paysans et ONG. L'Equateur et le Brésil seront les 2 pays sous la loupe.

Par ailleurs, en janvier 2011, la Fédération genevoise de coopération organisera un grand événement public qui aura pour thème la souveraineté alimentaire.

# La souveraineté alimentaire vue par... Nestlé

Dans le journal Terre et Nature du 14 janvier dernier, un large interview de M. Roland Decorvet, directeur de Nestlé-Suisse nous a fait réagir.

Libre à Monsieur Decorvet d'avoir comme vision pour la Suisse, une agriculture garantissant à l'avenir toujours autant de quantités de lait qu'aujourd'hui pour approvisionner l'industrie alimentaire suisse tout en sacrifiant au passage un nombre important d'exploitations.

C'est sa vision et il doit l'assumer. A lui d'expliquer aux citoyens que cela pourrait signifier à terme un reliquat de 1'000 exploitations laitières industrielles concentrées en plaine (au lieu des 25'000 actuellement disséminées sur l'ensemble du territoire).

Mais utiliser comme argument dans ce cadre la «sauvegarde de notre souveraineté alimentaire» est plutôt... fort de café.

J'aimerais rappeler au Directeur de Nestlé Suisse que le concept de souveraineté alimentaire a été défini en 1996 par des organisations paysannes du sud et du nord (réunies au sein du mouvement paysan international La Via Campesina) et qu'elle n'est pas à confondre avec la sécurité alimentaire comme il cherche habilement à le faire!

La souveraineté alimentaire est un

concept politique qui déclare «que chaque pays ou région a le droit de choisir sa propre politique agricole et alimentaire pour autant que celle-ci ne provoque pas de dumping dans les pays tiers».



Roland Decorvet au forum du lait à Swissexpo.

Cette définition implique un certain nombre de conditions telles que, notamment:

-La priorité donnée à la production

agricole locale pour nourrir la population, en favorisant l'accès des paysan(ne)s: à la terre (soit le maintien de nombreuses exploitations), à l'eau qui doit rester un bien public (ce qui n'est pas le premier cheval de bataille de Nestlé), aux semences (interdiction des brevets sur le vivant) et au crédit.

-Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix: ceci est difficilement compatible avec un accord de libre-échange qui supprime TOUTE protection à la frontière. Accord qui est vivement souhaité par Nestlé pour obtenir des produits agricoles de base à bas prix pour son industrie. Sa réussite est basée essentiellement sur le commerce international des denrées alimentaires et non sur le soutien à l'agriculture locale...

-Des prix agricoles liés aux coûts de production: de l'avis des stations fédérales de recherche agronomique, le coût de production pour le lait en Suisse se situe autour de 1.-/litre. Or Nestlé ne paie pas ce prix, loin s'en faut (à peine plus de 60cts/litre). Pour obtenir des prix justes couvrant les coûts, l'ensemble

de la filière alimentaire doit s'engager pour une production paysanne durable et une maîtrise des quantités pour éviter les excédents structurels. L'industrie se fait toujours attendre sur ce point.

Il est par ailleurs un peu court que M. Decorvet demande une augmentation des paiements directs (à la charge de l'Etat et du contribuable) tout en se désengageant de sa propre responsabilité de partenaire économique en refusant d'entrer en négociation avec les producteurs pour augmenter enfin le prix du lait.

Et la liste est encore longue de l'incompatibilité entre la politique de Nestlé (suisse et internationale) et le concept de souveraineté alimentaire.

A la lumière de ce qui précède, nous estimons que M. Roland Decorvet ne peut en aucun cas prétendre défendre la souveraineté alimentaire en Suisse; ce n'est que supercherie.

Valentina Hemmeler Maïga

INTERNATIONAL

# Du jatropha bientôt transformé en Argovie au détriment des paysans mozambicains

**A Bad Zurzach (Argovie), la société Green Biofuel SA a obtenu, début janvier 2010, l'autorisation de construire une usine d'agrodiesel qui transformera sur place des noix de jatropha originaires du Mozambique. La plateforme agrocarburants, qui réunit une vingtaine d'organisations de développement, de défense de l'environnement et d'associations paysannes (dont Uniterre), s'oppose à ce projet. En effet, suite aux résultats d'une étude que la plateforme a commandé à une organisation environnementale et une organisation paysanne du Mozambique, il est apparu clairement que la course au jatropha serait extrêmement dommageable à l'agriculture paysanne vivrière mozambicaine.**

Le jatropha est souvent présenté comme une plante miracle destinée aux agrocarburants. Ceci pour deux raisons principales. Cette plante n'est pas comestible et ne concurrencerait ainsi pas l'alimentation. L'autre mythe est que cette culture est plantée dans les zones marginales et non sur des terres fertiles. Mais lorsque l'on sait que le rendement du jatropha est multiplié par 5 ou 6 si cette culture est déplacée sur des terres fertiles, il ne faut pas avoir fait de longues études pour comprendre que les intérêts économiques poussent les investisseurs à les planter sur les zones fertiles. La culture de jatropha, pour être vraiment rentable, exige en effet un recours important à des pesticides, des engrais chimiques et une irrigation importante. Or, la terre n'étant pas une ressource extensible, les champs de jatropha sont cultivés à la place des cultures vivrières.

## Les terres africaines aux enchères

L'usine de Bad Zurzach importera du jatropha du Mozambique. Dans ce pays

d'Afrique australe, plus de 80% de la population est composée de paysans qui vivent de leur propre production. Or, des multinationales sont en train de faire le forcing auprès des autorités pour acquérir ou louer des immenses surfaces de terre, destinées à la production de plantes telles que le jatropha, qui seront ensuite transformées en agrocarburants. C'est ainsi qu'en 2007, quelque 50'000 km<sup>2</sup> de terres ont été consacrées à de telles cultures, ce qui représente environ 1/7 de l'ensemble des terres fertiles du pays, soit une superficie supérieure à celle de la Suisse.

## La voix des principaux concernés

L'étude qui a été réalisée au Mozambique à la demande de la plateforme agrocarburants montre clairement que la culture de jatropha concurrence directement la culture de denrées alimentaires par les petits paysans.

Le résumé de cette étude est disponible en français sous : <http://www.uniterre.ch/Dossiers/commissionInt.html>.

Nos collègues paysans mozambicains sont très critiques quant à l'arrivée massive de ce type de cultures sur leur territoire. Ils sont bien conscients que malgré des lois foncières plutôt strictes en regard d'autres pays africains, les paysans mozambicains seront les derniers acteurs considérés dans ce marchandage international en main des investisseurs.

## Néocolonialisme

Pour Uniterre, le projet d'importer de la noix de jatropha depuis l'Afrique australe pour faire fonctionner nos voitures est malheureusement un exemple parfait du système absurde dans lequel nous évoluons. Il ne représente qu'un nouveau colonialisme. Au lieu de se poser les questions cruciales de la nécessité de réduire notre consommation d'énergie, nous préférons, une fois de plus, spolier les pays du sud de leurs ressources pour conserver notre confort. Que ce soit à Delémont avec l'usine destinée à transformer de la canne à sucre brésilienne ou en Argovie avec le jatropha mozambicain, ces projets ne devraient tout simplement pas voir

le jour.

Les initiateurs de ces projets affirment qu'ils devront remplir des critères sociaux et environnementaux pour être exonérés de taxes. Il suffit de lire l'ordonnance concernant la surveillance des aspects sociaux pour se rendre à l'évidence: cet exercice purement formel est juste là pour amuser la galerie et se donner bonne conscience. Une fois de plus, voici un projet qui se fera sur le dos des paysans au profit de quelques investisseurs.

C'est pour éviter ce type de projet d'un autre temps que nous avons demandé la mise en place d'un moratoire; pour laisser à la technologie et à la raison le temps de vérifier si les agrocarburants de seconde génération (déchets, bois etc.) pouvaient éventuellement apporter des solutions durables dans ce domaine.

Assurément, le jatropha destiné aux agrocarburants à grande échelle n'en fait pas partie.

*Valentina Hemmeler Maïga*

# L'association Les Mangeurs fêtent le 50<sup>ème</sup> abonné

C'est au début 2008 que Mathias Corthay, producteur de pommes biologiques de Meinier, répond à l'appel de Natacha Porcher, une consommatrice motivée qui souhaite développer un projet d'agriculture contractuelle de proximité aux Pâquis, son quartier d'habitation. Ensemble ils créent l'association Les Mangeurs. Le projet se lance en avril de cette même année. Il prévoit uniquement la livraison de pommes. La Maison de quartier des Pâquis fera office de point de livraison. Elle est située au centre du quartier, ce qui est un atout majeur pour la promotion du projet. Très vite le bouche à oreilles fonctionne et les pâquisards se poussent au portillon. Des pommes fraîches, de plusieurs variétés, cultivées à quelques kilomètres de là, biologiques et quasiment livrées à domicile, avouez qu'en tant que consommateurs responsables, il y a de quoi être charmés! Le contrat est adapté à toutes les situations familiales. Il propose 2.5 kg, 5 kg ou 10 kg par mois, de septembre à février. Les pommes sont livrées sur le point de livraison en carton de 10kg. Le consommateur

fait lui-même son panier. Le prix de vente aux consommateurs est de 4Frs/kg jusqu'à 5 kg et 3.50 Frs/kg pour 10kg.

Au printemps 2009, les frères Antoine et Thomas Descombes de Choulex (ACP Les Ares et Vous) rejoignent l'association. Pour satisfaire la demande grandissante des pâquisards, ils vont produire et livrer leurs légumes biologiques pour Les Mangeurs. Ils proposent aux consommateurs un contrat annuel à 310 Frs, indépendant du contrat «pommes». Les livraisons ont lieu une fois par mois. Les producteurs n'ont pas de serres chauffées, tout est cultivé en pleine terre. Les prix pratiqués sont transparents et correspondent à ceux de l'association des Marchés paysans. La diversité des légumes est planifiée à l'avance mais les aléas de la météo peuvent quelque peu modifier la donne. Le système de livraison est semblable à celui des pommes. Les consommateurs font eux-mêmes leur panier (système semblable aux Jardins du Flon et d'Ouchy à Lausanne). Pour chaque livraison, un des trois producteurs est présent.

Les responsables de l'association

profitent du lieu unique de livraison pour proposer d'autres produits à côté des paniers. Il est donc possible de se procurer du jus de pommes et une partie de la gamme de produits de l'association l'Affaire TourneRêve (boulgour, huiles, etc).

Tout le travail de coordination, de développement, de secrétariat et de promotion de l'association est assuré par Natacha Porcher. Elle est également rémunérée pour ce travail. Les frais correspondent à environ un tiers du chiffre d'affaire total pour les légumes. Les deux autres tiers vont aux producteurs. Pour les pommes, les frais de fonctionnement représentent entre 1 Fr et 1.50 Frs/kg.

Afin de connaître l'avis des membres sur cette toute jeune initiative, l'association a fait un sondage. Une très grande majorité des consommateurs est très satisfaite et enthousiaste. Le fait de se rencontrer, d'échanger, de visiter les fermes sont des atouts importants. Le côté pratique est également mis en évidence. Plus besoin de faire la queue dans les grandes surfaces. Pour certains,

le rythme de livraison est trop faible. Pour d'autres c'est vraiment un atout. Ils peuvent continuer à aller au marché...

Pour l'avenir, Natacha a plein d'idées de développement. Elle souhaite proposer des oeufs, du pain et d'autres produits provenant des terres genevoises. Elle souhaite également renforcer le lien consommateurs-producteurs par des visites de fermes et, pourquoi pas, organiser une participation plus active de consommateurs volontaires aux travaux des champs. Elle prévoit également l'ouverture d'un 2<sup>ème</sup> point de livraison dans le quartier des Grottes à Genève. Pour cela, elle peut s'appuyer sur Charlotte Wirz, une ingénieure agronome qui, pour la petite histoire, fût une employée d'Uniterre...

*Nicolas Bezençon*

**L'association Les Mangeurs est membre de la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité [www.acp.ch](http://www.acp.ch).**

**Plus d'info [www.mangeurs.ch](http://www.mangeurs.ch)**

SEMENCES

# Semer l'avenir – récolter la diversité!

La 5<sup>ème</sup> rencontre du réseau européen de semences «Libérons la Diversité!» est organisée conjointement par Arche Noah, ÖBV (Union des Paysans Autrichiens) – Via Campesina Autriche, Longo maï et l'association culturelle Compagnie MaiMun. Elle se tiendra au Volkshaus, à Graz, en Autriche, du 25 au 27 Mars. Il est encore possible de s'inscrire. Ces rencontres sont des opportunités d'échanges.

L'industrialisation de l'agriculture a fait disparaître 80% des plantes cultivées au cours du siècle dernier. Dans un premier temps, l'introduction de variétés hybrides associées aux pesticides et aux engrais chimiques augmente les rendements agricoles. Mais ces semences ne sont pas reproductibles, dès la 2<sup>ème</sup> génération elles n'ont plus leurs caractéristiques, signifiant pour les paysannes et paysans la perte d'une partie de leur indépendance. Ils ne peuvent plus ressemer les graines issues de leur récolte et doivent chaque année acheter de nouvelles semences. Dans de nombreux pays du Sud, les gens continuent à cultiver les variétés localement sélectionnées qu'ils ont eux-mêmes sélectionnées et les propagent par l'échange. Aujourd'hui, les grandes firmes semencières des pays industrialisés du Nord s'efforcent par tous les moyens de conquérir le marché avec les plantes OGM et hybrides.

En Europe, les variétés cultivées non-conformes aux normes de certification ont disparu du marché, elles sont de moins en moins présentes dans les champs et les jardins. Ces variétés régionales et de conservation sont plus goûteuses et nutritives que les variétés industrielles; de plus, leur diversité intravariétale leur permet de s'adapter à des conditions climatiques changeantes, ce qui leur fait regagner aujourd'hui une certaine importance. La conservation des variétés anciennes n'est pas un passe-temps romantique, elle est déterminante pour la survie de l'humanité.

Des initiatives et des associations de plusieurs pays européens sont engagées depuis seulement 20 ans pour la défense de variétés de légumes, de pommes de terre, de fruits et de céréales menacées. Elles se sont réunies pour la première fois en 2005 à Poitiers (France), et depuis elles se rencontrent chaque année pour une coordination du réseau. La prochaine rencontre se tiendra à Graz (Autriche) en mars 2010.

Ces initiatives de sauvegarde des semences, toutes opposées aux OGM, ont des formes d'organisation très diverses. Elles ont en commun leur engagement pour le maintien de la biodiversité en semant des variétés anciennes non enregistrées au jardin et aux champs. Cette diversité disparaît en Europe depuis l'entrée en vigueur au début des années 60 des premières lois sur les semences et l'introduction des COV (Certificats

des Obtentions Végétales).

Entre-temps des multinationales semencières comme Bayer, Syngenta et Monsanto dominent les 2/3 du marché des semences. Elles sont étroitement liées aux grandes firmes de l'agrochimie, parfois ce sont les mêmes. La culture, l'échange et la vente de variétés non enregistrées ont été interdites pour laisser à terme tout le marché aux multinationales. En France, l'association Kokopelli a été condamnée il y a deux ans à une amende de 20.000 € pour vente de semences illégales.



Variétés de tomates lors d'une bourse aux semences en Provence.

La commission européenne est en train de remanier sa législation sur les semences. Avec le slogan «Better regulation» elle veut unifier les directives et réduire la bureaucratie. Louables intentions, mais tous les signes indiquent cependant que les multinationales profitent de l'occasion pour étendre toujours plus leur domination. Les nouvelles directives de l'UE entravent ou interdisent la diffusion des variétés de conservation en imposant des limites géographiques et des quotas.

Les initiatives européennes défendent le droit paysan de semer, échanger, vendre et donner ses propres semences. La rencontre de mars 2010 à Graz sera l'occasion de mener des discussions sur la révision en cours de la législation de l'UE, et de réfléchir sur la mise en place du réseau de résistance au niveau européen. Nous insisterons sur les initiatives existantes en Europe de l'Est et du Sud, où, contrairement à ce

qui se passe en Europe de l'Ouest, les variétés régionales sont privilégiées.

Cette rencontre européenne comportera sept groupes de travail:

**Atelier 1, Révision des lois européennes sur les semences:** échanges d'expériences sur l'application des directives pour les variétés de conservation et les interdictions de culture; position commune; actions à mener auprès des instances nationales et européennes, la FAO, le traité international TIRPA.

**Atelier 2, Les semences en Europe de l'Est:** rapports de Slovénie, Hongrie, Roumanie, Turquie, ... Quelles sont les menaces sur la diversité végétale existante? Qui utilise les semences paysannes et qui les défend?

**Atelier 3, Elevage:** vaccination obligatoire, course au productivisme, réduction des critères de sélection et du nombre des races: comment voulons-nous élever nos animaux? Selon quels critères de sélection? Quelles résistances mettons-nous en place à travers l'Europe?

**Atelier 4, Quelles sont les actions et campagnes en cours concernant la révision de la législation sur les semences dans les différents pays?** Présentation de la campagne «Semer l'avenir – récolter la diversité».

**Atelier 5, Brevetage et alternatives:** le brevetage des semences et les COV (certificats d'obtentions végétales) restreignent progressivement les droits des paysans et le travail de sélection. Nous

voulons informer sur des cas actuels de brevetage et présenter des alternatives.

**Atelier 6, Semences et migration:** la diversité pour tous? Les migrants ont souvent emporté avec eux dans leur exil leurs variétés préférées. Sans eux nos repas de tous les jours seraient bien fades. Apportez vos expériences, vos exemples et vos idées pour multiplier ensemble nos semences et notre ouverture sur le monde.

**Atelier 7, Pratiques agricoles:** les monocultures, l'utilisation intensive de produits chimiques et la spécialisation sur quelques variétés industrielles détruisent la diversité naturelle et cultivée. Quelles méthodes de production pour le maintien de la biodiversité?

Une traduction simultanée sera assurée en allemand, anglais, français et espagnol. Le vendredi 28 mars 2006, dans le parc «Augarten» de Graz, se tiendra un marché de la biodiversité avec des stands de semences, d'information, de présentation et de vente, ainsi que des expos, des workshops, de la musique et diverses dégustations. Pour toucher l'opinion publique avec ce thème «semer l'avenir», la Compagnie MaiMun jouera des scènes de théâtre de rue et déambulera sur des échasses. La visite d'une ferme bio et productrice de semences près de Graz clôturera la rencontre.

Heike Schiebeck, Longo maï

## Programme et inscriptions

**Vous trouverez davantage d'informations et le programme complet dans les différentes langues sur le site:**

[www.liberate-diversity-Graz2010.org](http://www.liberate-diversity-Graz2010.org)

**Si vous souhaitez participer, veuillez contacter: [info@liberate-diversity-graz2010.org](mailto:info@liberate-diversity-graz2010.org)**

**InterLock**  
Le confort par excellence

**TAPIS CAOUTCHOUC**

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ  
☎ 026 913 79 84  
✉ [swiss@animat.ca](mailto:swiss@animat.ca) [www.animat.ca](http://www.animat.ca)

LANGUE BLEUE

# Un fédéralisme malvenu menace le compromis

Les éleveurs qui ne veulent pas vacciner leurs bêtes doivent en faire la demande d'ici au 12 février, dernier délai, au service cantonal compétent au moyen d'un formulaire spécialement prévu à cet effet. Et payer pour ça une taxe administrative. Irritant: de nombreux cantons n'ont pas encore mis le formulaire adéquat sur leur site internet. Bio Suisse exige qu'ils se mettent immédiatement à jour, mais aussi que l'OVF poste sur son site internet un formulaire national valable dans toute la Suisse.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont abrogé le caractère obligatoire de la vaccination contre la maladie de la langue bleue. La Suisse fait donc cavalier seul – et laisse en plus la paperasserie dicter sa loi de manière incohérente. La réglementation suisse prévoit pour 2010 une obligation assortie de possibilités de dérogations: les éleveurs qui ne veulent pas vacciner leurs bêtes doivent en faire la demande au service cantonal compétent en utilisant le formulaire cantonal officiel, et payer pour ça une taxe administrative. Le canton concerné doit alors octroyer les dérogations demandées.

## Formulaires pas encore disponibles

Le «compromis» élaboré avec les organisations agricoles prévoyait à ce sujet qu'un formulaire national valable dans toute la Suisse serait utilisé. Cela n'a pas empêché l'Office vétérinaire fédéral (OVF) de décider de cantonaliser ce formulaire. Il a ensuite fourni à cet effet – en décembre 2009 déjà – un modèle de formulaire aux vétérinaires cantonaux.

L'OVF a publié le 14 janvier sa décision au sujet de la suite des opérations sur le front de la maladie de la langue bleue. Les éleveurs doivent donc déposer

leurs demandes de dérogations au plus tard le 12 février. Une petite semaine après, les formulaires en question sont disponibles sur les sites internet de seulement huit cantons. Et les sites internet de plusieurs cantons contiennent des informations soit inexistantes, soit totalement périmées ou fausses.

## Compromis menacé

Bio Suisse s'est engagée vigoureusement pour que la vaccination contre la maladie de la langue bleue devienne facultative – comme c'est le cas dans tous nos pays voisins sauf la France. Offrir maintenant aux éleveurs suisses

au moins la possibilité d'obtenir des dérogations est un pas dans la bonne direction.

Ce compromis est cependant menacé si le fédéralisme cantonal n'en fait qu'à sa tête et empêche sa mise en application. Bio Suisse exige donc que les cantons qui sont à la traîne mettent immédiatement les formulaires de demande sur leur site internet. Il faut aussi que l'OVF poste sur son site internet un formulaire national utilisable dans tous les cantons ainsi qu'une liste des adresses des services cantonaux compétents.

Bio Suisse, 18 janvier 2010

# Prix pour des entreprises irresponsables

Le 27 janvier, lors de l'ouverture du Forum économique mondial (WEF), la Déclaration de Berne et Greenpeace auront remis à Davos les Public Eye Awards 2010 qui décernent des prix «de la honte» à des entreprises internationales et suisses peu respectueuses de l'humain ou de l'environnement. Sur les quelque 40 propositions de nomination pour les «Public Eye Awards», le jury a retenu neuf cas, trois par catégorie.

Les nominés pour le «Global Award» sont des multinationales dont les agissements nuisent gravement aux êtres humains et à l'environnement. Le géant indien de la sidérurgie Arcelor Mittal exploite l'aciérie la plus polluante d'Afrique du Sud. La Royal Bank of Canada finance l'exploitation du pétrole des sables bitumeux dans la province canadienne d'Alberta, dont les conséquences écologiques et sociales sont dramatiques. GDF Suez joue un rôle déterminant dans la construction du barrage Jirau, sur le fleuve brésilien Rio Madeira, un projet qui entraîne notamment le déplacement forcé de milliers de personnes.

Les nominés pour le «Swiss Award» sont Farner PR (pour son infiltration du Groupe pour une Suisse sans armée), Roche (pour ses essais cliniques sur des organes transplantés en Chine, où 90% des organes proviennent de prisonniers) et le Comité International Olympique, qui doit répondre des conséquences délétères des prochains jeux d'hiver de Vancouver pour les populations des «Premières Nations».

## Greenwash célébré!

Pour la première fois, un «Greenwash Award» dénonce une institution publique ou privée qui récompense des entreprises pourtant connues pour leurs agissements néfastes. Les nominés sont Round Table on Responsible Soy, initiée conjointement par le WWF et Coop (dont nous avons parlé dans un précédent journal d'Uniterre), la fondation semi-étatique Promotion santé suisse et CEO Water Mandate, un projet des Nations-Unies dont Peter Brabeck, le dirigeant de Nestlé, est à l'origine.

Pour un savoir plus sur les vainqueurs et les reproches qui leur sont adressés: [www.evb.ch](http://www.evb.ch)

**17 avril 2010**  
**Journée internationale des luttes paysannes!**

**Soyez-en. Si vous prévoyez un événement dans vos régions/sections, n'hésitez pas à nous le faire savoir.**

**Jeunes européens de la Via Campesina se réunissent à Genève du 8 au 12 février**  
**Une place encore disponible!**

Les jeunes de La Via Campesina organisent un séminaire de formation de 5 jours à Genève afin de traiter de différents sujets tels que;

- La Via Campesina, faire connaissance du mouvement
- La paysannerie face à la globalisation du capitalisme
- Le syndicalisme paysan, les luttes paysannes
- Agro-écologie, réforme agraire intégrale: le tournant nécessaire de l'agriculture vers la souveraineté alimentaire
- Se structurer en Europe en tant que jeunes.

Chaque organisation membre de la Coordination Européenne Via Campesina a la possibilité de faire participer deux jeunes (une femme et un homme) à ce séminaire. Uniterre a encore la possibilité de faire participer un jeune homme déjà installé sur une ferme ou avec un projet d'installation.

Si vous êtes intéressé, appelez au plus vite ou Uniterre au 021 601 74 67 ou Irene au 022 743 05 87

## Nouvelles de la Suisse allemande

En décembre 2009, Uniterre a organisé une première rencontre à Olten avec de potentiels intéressés à la création d'une section Uniterre en Suisse allemande.

La réunion s'est très bien déroulée et à son issue il a été décidé de former deux sections: Uniterre «Suisse Nord-ouest» et Uniterre «Zürich et environs».

Comme c'est le cas aujourd'hui, des délégués de ces deux commissions siègeront au comité directeur mensuel.

Les assemblées constitutives ont lieu en janvier et février 2010.

Pour faciliter le travail d'extension en Suisse alémanique, le numéro spécial du journal de novembre 2009 a été traduit en français. Le dépliant «brisons le tabou; prix aux consommateurs, prix aux producteurs» et les statuts d'Uniterre sont également disponibles en allemand.

Vous découvrirez prochainement dans ce journal de brefs résumés en allemand des articles publiés.

Nous sommes conscients que ce travail mettra un certain temps à se concrétiser mais il est assurément parti du bon pied.